

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu extrait du Procès-verbal de la réunion extraordinaire du vendredi 13 janvier 2017 à 18 heures 30. Grande salle du conseil

Conseillers en exercice : 13
Présents : 10
Absents excusés 3
Votants : 11
Convocation du 9 janvier 2017.

Etaient présents au lieu habituel des séances du conseil municipal et sous la présidence de M. Gilles BOUTEILLER, 1^{er} adjoint : Colette FRAIOLI, Jean-Paul BERTRAND, Olivier BOUCHAND, Jacques MORIN, Ignace FLEURET, Michel JACQUET, Michel GACHIGNARD, Céline GARNIER, Philippe PRUNIER

Excusés : Nathalie BROCHARD, Christian FRANCOIS

Excusé ayant donné procuration : Jean Claude RICHARD (pouvoir à Gilles BOUTEILLER)

Secrétaire : Colette FRAIOLI

Ordre du jour

1- PLAN LOCAL D'URBANISME : APPROBATION

M. Gilles Bouteiller informe les élus que le bureau d'études Urbanova a transmis les documents relatifs à l'approbation du PLU. Les documents tiennent compte des différentes remarques évoquées lors de la réunion du 3 novembre avec les personnes publiques et des remarques notifiées dans le registre d'enquête publique.

Considérant que le PLU, tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- DECIDE d'approuver le PLU.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La délibération deviendra exécutoire dans un délai de 1 mois suivant sa réception par le Préfet et après accomplissement de la dernière des mesures de publicité

Levée de séance 19h30